



Benchmarking [ˈbentʃma:kiŋ] *nm* Méthode d'analyse comparative destinée à éclairer les décideurs politiques sur les bonnes pratiques ou les meilleurs choix, dans le cadre de l'établissement d'un diagnostic ou de la conception de nouvelles politiques publiques.

Vers quel classement européen des universités ?

Etude comparative du classement de Shanghai et des autres classements internationaux



A la veille de la publication du septième classement de Shanghai, le plus connu, le plus craint et le plus contesté des classements universitaires internationaux, l'Institut Thomas More consacre une nouvelle étude au projet, lancé par Valérie Pécresse pendant la présidence française de l'Union européenne du deuxième semestre 2008, de mise en œuvre d'un classement proprement européen.

Conçu à l'origine comme un authentique classement (*ranking*), la culture du consensus si propre à Bruxelles a transformé le projet en cartographie des établissements (*mapping*), utile et bienvenu sans doute mais moins propre à inciter le système universitaire européen à la performance et à la réforme.

L'objectif de cette note est d'offrir, à l'aide d'informations claires et précises, un éclairage sur l'ensemble des classements existants, d'en indiquer les forces et les limites, et d'en tirer les leçons pour rendre néanmoins le projet européen le plus efficace et le plus opérationnel possible.

Table

Introduction	2
1. Chiffres et données	3
A. Présentation synthétique des classements	3
B. Que comparent ces classements ? Comment comparent-ils ?	5
1. Comment comparer des systèmes d'enseignement supérieurs très différents ?	5
2. Des critères très différents d'un <i>ranking</i> à l'autre	5
3. Des critères de performance qui soulignent les faiblesses du système européen	6
4. Des résultats très disparates	7
5. La performance d'une université dépend de la combinaison de ces critères	8
2. Analyse des critères retenus par le Centrum für Hochschulentwicklung (CHE)	9
3. Comment construire le futur classement européen ?	10
A. Garder le meilleur des rankings existants...	10
B. ... et faire toute leur place aux spécificités européennes	10
C. Combien et quels critères adopter ?	11
D. Comment hiérarchiser les établissements ?	12

« L'Europe des universités ne se fera pas sans des établissements d'excellence. La bataille mondiale de l'intelligence a d'ores et déjà commencé et le fameux classement de Shanghai, aussi critiquable soit-il, le montre sans discussion possible. »

Valérie Péresse, 11 octobre 2007, Paris

Cinq ans après la sortie du premier classement international des universités conçu par l'Université de Shanghai (le *Academic Ranking of World Universities*), qui fit l'effet d'une bombe, la Commission européenne a publié en décembre 2008 un appel d'offre visant la réalisation d'un nouveau *ranking* des universités européennes, pour « soutenir » spécifiquement les établissements d'enseignement supérieur des pays membres, plutôt mal placés dans les classements existants.

En effet, les *rankings* universitaires internationaux sont de plus en plus nombreux et exercent une influence croissante sur les choix des étudiants, des parents et des entreprises qui recrutent. Malgré les vives critiques qui leurs sont régulièrement opposées, ces classements sont à la fois attendus et craints. Leurs principaux détracteurs, les universités – souvent les plus mal classées... –, sont paradoxalement les premières à attendre leur sortie. Les classements académiques accroissent la concurrence entre les universités et influencent aujourd'hui les politiques publiques. Les récentes réformes du système universitaire engagées en France (regroupement des universités en pôles, plus grande autonomie des universités, partenariats entre les universités et le secteur privé) et en Europe sont marquées par ce contexte d'accroissement de la concurrence et par l'ambition, portée par Nicolas Sarkozy dès avant son élection en 2007, « de favoriser l'avènement d'universités puissantes et autonomes »¹.

Les universités américaines occupant la presque totalité des places de prestige dans ces *rankings*, leur multiplication s'accompagne d'une forte remise en cause du système d'enseignement européen. S'en étonnera-t-on quand on voit l'état réel des moyens des universités dans bon nombre de pays membres ? De même, s'étonnera-t-on d'apprendre que les étudiants européens eux-mêmes privilégient désormais de plus en plus les échanges avec les Etats-Unis plutôt que les échanges intra-européens de type Erasmus² ?

¹ Nicolas Sarkozy, *Témoignage*, XO Edition, 2006.

² En France, 4000 des 27000 bourses Erasmus n'ont pas trouvé preneur en 2007.

S'étonnera-t-on enfin, compte tenu de la crise que vient de traverser le monde universitaire français, d'observer que l'initiative du classement européen fut française¹ ?

Que faire ? En lançant ce projet de classement, la volonté affichée de la Commission européenne était de rétablir un équilibre entre les modèles anglo-saxons et les modèles européens dans les classements, de favoriser la mobilité des étudiants européens, de relancer les échanges internationaux d'étudiants en faveur de l'Union européenne et d'attirer les meilleurs chercheurs internationaux. Projet louable dans ses fondements comme dans son objectif... Au mois de juin dernier, un consortium de cinq centres de recherche européens (le *Cherpa Network*) a remporté l'appel d'offre de la Commission pour la mise au point et l'essai de la faisabilité d'un « classement multidimensionnel des universités en Europe et dans le monde »². Comme on va le voir, le modèle retenu sera le *mapping* plutôt que le *ranking*.

Le défi que devra relever ce classement sera double : il devra être utile (aux étudiants, aux enseignants, aux entreprises) et innovant. Mais comment réaliser un outil à la fois efficace et honnête – au risque de froisser certaines susceptibilités ? Comment en faire un outil d'incitation à l'excellence et à la performance ? Comment réaliser un outil utile, lisible et qui apporte une vraie valeur ajoutée aux classements déjà existants ? En réalisant un benchmarking des classements existants, l'Institut Thomas More apporte des éléments de réponse à ces questions.

1 Chiffres et données

Cinq classements de portée internationale existent aujourd'hui. Ils sont réalisés par deux établissements d'enseignement supérieur (une université chinoise et une grande école française), deux importants médias britanniques et un think tank allemand. Si quatre de ces classements sont bel et bien des *rankings*, c'est-à-dire des classements établissant une hiérarchie parmi les établissements recensés, un seul, celui du CHE, se définit comme un *mapping*, c'est-à-dire comme une cartographie offrant une lecture facilitée des points forts et des points faibles de chaque université.

A. Présentation synthétique des classements

Le tableau ci-dessous présente de façon synthétique les caractéristiques de chacun des cinq classements retenus pour notre analyse.

¹ Pendant la Présidence française de l'Union européenne du second semestre 2008.

² Ce consortium comprend le Centre for Higher Education Policy Studies (CHEPS) de l'université de Twente (Pays-Bas), le Centre for Science and Technology Studies (CWTS) de l'université de Leiden (Pays-Bas), l'Université catholique de Louvain (Belgique), côté français, l'Observatoire des Sciences et des Techniques (France) et le Centrum für Hochschulentwicklung de Gütersloh (Allemagne). Le consortium s'est adjoint les services de l'European Foundation for Management Development (EFMD) et de la Fédération Européenne d'Association Nationale d'Ingénieurs (FEANI).

Tableau 1 – Les classements internationaux existants

<p>Classement de Shanghai</p> <p>(The <i>Academic Ranking of World Universities</i>)</p> <p>Chine</p>	<p>Date de création : 2003</p> <p>Réalisé par l'Université de Shanghai Jiao Tong, il est aujourd'hui le classement le plus connu. Il recense plus de 500 universités à travers le monde. Jusqu'en 2006, il ne différenciait pas les universités de sciences sociales des universités de sciences exactes. Depuis 2007, il met en avant les 100 meilleures universités par domaine de spécialisation : « Sciences naturelles et mathématiques », « Ingénierie, technologie et informatique », « Sciences agronomiques », « Médecine et pharmacie » et « Sciences sociales ».</p> <p>Lien : http://ed.sjtu.edu.cn/ARWU-FIELD2008.htm</p>
<p>CHE University Ranking</p> <p>(Classement du <i>Centrum für Hochschulentwicklung</i>)</p> <p>Allemagne</p>	<p>Date de création : 1998</p> <p>Le think tank allemand spécialisé dans les politiques publiques de l'enseignement supérieur allemande et européenne publie plusieurs classements : le <i>CHE University Ranking</i>, le <i>CHE Research Ranking</i>, le <i>CHE Excellence Ranking</i> et le <i>CHE Employability Rating</i>. Ils ont comme particularité de ne pas établir un ordre strict des établissements pour mettre en avant les « meilleures universités ». En effet, le CHE considère qu'il n'existe pas de « meilleure » université mais plutôt, pour chaque discipline des groupes d'universités d'un niveau équivalent (excellent, bon, etc.). Par ailleurs, il s'agit de classements personnalisables, car chaque utilisateur a le choix de trier les indicateurs qu'il souhaite consulter pour chaque université. Le CHE fait partie du consortium qui a remporté l'appel d'offre lancé par la Commission. C'est sa méthodologie qui servira de base pour le modèle de comparatif à bâtir. Nous avons retenu pour la présente étude le <i>CHE University Ranking</i>.</p> <p>Liens : http://ranking.zeit.de/che9/CHE_en et http://www.che-consult.de</p>
<p>Professional Ranking of World Universities</p> <p>(Classement de l'École des Mines de Paris)</p> <p>France</p>	<p>Date de création : 2007</p> <p>Les Mines de Paris ont lancé en 2007 leur « Classement international professionnel » qui se présente clairement comme un classement « anti-Shanghai ». Ce classement évalue les performances des formations grâce à un seul critère : celui du nombre d'anciens étudiants figurant parmi les dirigeants exécutifs (PDG ou CEO) des 500 plus grandes entreprises mondiales.</p> <p>Lien : http://www.ensmp.fr/Actualites/PR/defclassementEMP.pdf</p>
<p>Times Higher Education</p> <p>(Classement du <i>Times</i>)</p> <p>Royaume-Uni</p>	<p>Date de création : 2004</p> <p>Le <i>Times</i>, propriété du groupe News international, publie tous les ans le <i>Times Higher Education</i> qui établit un palmarès de 200 universités mondiales.</p> <p>Lien : http://www.timeshighereducation.co.uk/hybrid.asp?typeCode=243&pubCode=1&navcode=137</p>
<p>Global MBA Ranking</p> <p>(Classement du <i>Financial Times</i>)</p> <p>Royaume-Uni</p>	<p>Date de création : 2006</p> <p>Le <i>Financial Times</i> réalise 5 classements différents : le « Business School Ranking », l'« Executive Education Ranking », l'« Executive MBA Ranking », le « Masters in management Ranking » et le « European business school Ranking ». Il établit aussi un classement récapitulatif : le Global MBA Ranking. Jusqu'à 2008, il ne concernait que des établissements européens, aujourd'hui il est étendu au niveau mondial.</p> <p>Lien : http://rankings.ft.com/businessschoolrankings/global-mba-rankings</p>

On l'a dit, ces classements, et d'abord celui de Shanghai, ont acquis une très grande notoriété. Leur sortie est attendue et redoutée, leurs résultats commentés et scrutés. Mais comment sont-ils fait ?

B. Que comparent ces classements ? Comment comparent-ils ?

Les classements existants sont souvent très contestés – en Europe en particulier. Ils apportent pourtant une information attendue et qui intéresse. Leur méthodologie, les critères de comparaison qu'ils utilisent méritent d'être regardés de près. Décryptage.

1. Comment comparer des systèmes d'enseignement supérieur très différents ?

Bien que chaque système d'enseignement supérieur national (ou régional) obéisse à un modèle différent, les classements n'hésitent pas à les comparer. La démarche comparative n'est pas invalidée pour autant, mais il convient d'avoir ces différences à l'esprit pour apprécier la relativité de la comparaison. Ainsi peut-on déjà établir une différence entre le modèle anglo-saxon (largement repris en Asie), avec ses universités de grande taille dispensant un enseignement pluridisciplinaire (regroupements de toutes les facultés sur un même campus) et le modèle européen qui mêle des universités sur le modèle anglo-saxon et d'autres spécialisées par disciplines (sciences humaines et sociales, sciences fondamentales, lettres ou business). On devine que la comparaison de la performance d'une université pluridisciplinaire avec celle d'une université spécialisée pose des problèmes méthodologiques importants.

A l'intérieur de cette diversité européenne, il faut aussi s'arrêter un moment sur le cas particulier français. En plus de séparer les facultés (sciences humaines et lettres, sciences sociales et sciences exactes), le système français comprend un enseignement universitaire doublé d'un dispositif de grandes écoles, publiques ou privées, souvent de grande renommée, qui délivrent des diplômes dans un domaine précis (commerce, politique, journalisme, communication, agronomie...). Or, le modèle de réalisation des classements est celui des campus anglo-saxons pluridisciplinaires. Le système dualiste français, généralement mal compris à l'étranger, est donc désavantagé. A cela s'ajoute que, si les structures de recherche sont généralement associées à l'enseignement supérieur, ce n'est pas toujours le cas en France où elle est également réalisée par des organismes indépendants de l'université, qu'ils soient publics (CNRS, INRA, etc.) ou privés (Institut Pasteur). Ces centres de recherche concentrent une grande partie des chercheurs et du budget français destiné à la recherche.

Enfin, le critère des moyens financiers pose un problème de taille. On sait que les universités américaines sont gérées comme de véritables multinationales. L'environnement juridique et fiscal américain favorise cette tendance. 54% des ressources d'une université comme Stanford proviennent de dons privés. L'université californienne dispose aujourd'hui de 485 millions d'euros de capacité d'investissement. Mais ce sont aussi les mentalités qui y prédisposent : en 2007-2008, l'université californienne a levé 560 millions d'euros auprès de 72 000 donateurs privés (entreprises, fondations et personnes physiques), et 40% des anciens élèves ayant obtenu au moins une licence sont donateurs. L'Europe, à part quelques exceptions, est encore loin de ce modèle. Un pays comme la France, où l'enseignement est souvent considéré comme un quasi-monopole d'État (qui autorise de rares exceptions), paraît peu disposé, malgré les timides avancées des récentes réformes, à faire sa révolution. Rappelons, pour mesurer l'abîme qui sépare encore les deux modèles, qu'en 2006, l'*endowment* (la dotation) de l'université de Harvard atteignait près de 24 milliards d'euros, alors que le budget annuel de l'enseignement supérieur français était de 20,6 milliards...

2. Des critères très différents d'un *ranking* à l'autre

Le tableau ci-dessous présente de façon synthétique les indicateurs utilisés par chaque classement. Sur 16 critères identifiés, le classement qui en utilise le plus grand nombre, celui de Shanghai, n'en retient que 6. C'est dire qu'aucun de nos cinq classements n'offre une vue d'ensemble de la problématique.

Tableau 2 – Les indicateurs utilisés dans les classements existants

	Classement de Shanghai	CHE University Ranking	Professional Ranking of World Universities (Mines de Paris)	Times Higher Education	Global MBA Ranking (Financial Times)
Nombre d'indicateurs retenus	6	5*	1	5	5
Budget consacré à la recherche	X				
Nombre de Prix Nobel et Médaille Fields parmi les anciens élèves et les chercheurs	X	X			
Nombre d'articles publiés dans <i>Nature</i> et <i>Science</i>	X	X		X	X
Nombre d'articles indexés dans le <i>Science Citation Index-Expanded</i> , le <i>Social Science Citation Index</i> et le <i>Arts & Humanities Citation Index</i>	X	X			
Nombre de projets obtenus dans le cadre du programme Marie Curie de l'UE		X			
Fréquence de citation des chercheurs par leurs pairs dans des revues scientifiques	X	X		X	
Nombre d'anciens étudiants figurant parmi les dirigeants exécutifs (PDG ou CEO) des 500 plus grandes entreprises mondiales			X		
Opinion des pairs et des employeurs sur la qualité de l'université				X	
Nombre d'enseignants et d'étudiants étrangers dans l'université				X	
Encadrement (ratio nombre d'enseignants/nombre d'étudiants)				X	
Moyenne des salaires des anciens étudiants de l'université					X
Pourcentage d'élèves sortant recrutés en moins de trois mois					X
Place des femmes au sein de l'université (nombre de femmes professeurs, étudiantes et au sein du conseil consultatif)					X
Taille de l'université (pondération des critères par le nombre de chercheurs à temps plein de l'université)	X				X

* Il s'agit ici des critères de présélection avant la réalisation du mapping qui constitue le cœur du classement du CHE.

On le voit, ces classements ont des optiques différentes. Certains classements sont exclusivement basés sur les performances de la recherche. C'est en particulier le cas du classement de Shanghai, dont tous les critères analysent la qualité de la recherche. De même dans le classement du CHE, les critères de présélection des universités sont exclusivement des critères de performance de la recherche. D'autres classements se concentrent plus sur l'employabilité des cursus (ceux du *Financial Times* et des Mines), sur la mobilité des étudiants et des enseignants ou encore sur la reconnaissance de l'Université par des personnalités extérieures (celui du *Times*).

3. Des critères de performance qui soulignent les faiblesses du système européen

Les universités les mieux notées sont souvent américaines ou britanniques, au moins par le classement de Shanghai et le palmarès du *Times*. L'explication la plus courante tient en ce que la recherche de pointe se fait le plus souvent en Anglais. Les universités anglophones bénéficient donc d'un avantage comparatif et

elles attirent naturellement les meilleurs étudiants et chercheurs. Le critère du nombre de publications recensées, pour pertinent qu'il soit pour mesurer le rayonnement de la recherche d'un établissement, semble donc contestable du fait de l'avantage évident dont dispose la langue anglaise sur toutes les autres.

On avance aussi souvent que le morcellement et la trop petite taille des universités européennes et de leurs équipes de recherche, empêchent d'atteindre le seuil critique pris en compte par les classements et plus largement les médias. Ainsi l'universitaire Pierre Veltz relevait-il en 2007 que sur cinq ans, l'agence de presse Reuters avait cité 37000 fois l'université de Stanford, 23000 fois Cambridge, 8700 l'Ecole polytechnique de Zurich, 1300 fois l'université de Pise et... 150 fois l'Ecole des Ponts de Paris¹. Le lien entre le nombre de citations et la taille des universités est donc déterminant. C'est pourquoi les universités anglo-saxonnes monopolisent les premières places des classements.

Par ailleurs, dans le cas français, le bénéfice d'un prix Nobel, d'une médaille Fields ou des publications dans les revues scientifiques s'évapore souvent pour les universités au profit des organismes de recherche auxquels sont souvent rattachés les chercheurs français. Or, la recherche française est régulièrement récompensée pour ses travaux au niveau international – notamment dans les sciences dures.

4. Des résultats très disparates

Si les classements internationaux accordaient tous les mêmes places aux universités, il serait inutile de remettre en cause leur objectivité. Afin de tester la fiabilité des résultats des classements, le tableau ci-dessous compare le rang d'un échantillon d'universités dans chacun de ces classements. Le contraste de leurs résultats permet de dégager un manque certain de cohérence.

Tableau 3 – Rang d'un échantillon d'universités dans les classements internationaux*

	Classement de Shanghai		Professional Ranking of World Universities (Mines de Paris)		Times Higher Education		Global MBA Ranking (Financial Times)	
	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008
<i>Année de classement</i>	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008
University of Tokyo	20	19	2	1	17	19	-	-
Harvard University	1	1	1	2	1	1	3	15
Cambridge University	4	4	60	35	2	3	15	10
Polytechnique	ex aequo entre 200 et 300ème		4	15	28	34	-	-
Université catholique de Louvain	125	125	26	64	61	72	-	-
Université de Toronto	23	24	84	35	45	41	27	40
Université de Munich	53	55	60	35	67	78	-	-
Université Paris VI	39	42	-	-	132	149	-	-

*Le classement du CHE n'est volontairement pas pris en compte dans la réalisation de ce tableau pour son caractère régional (européen).

On le voit, du fait des choix très disparates de critères selon les classements, les résultats varient très fortement de l'un à l'autre pour un même établissement. En 2008, Cambridge est 4^e dans le classement de

¹ Pierre Veltz, *Faut-il sauver les grandes écoles ? De la culture de la sélection à la culture de l'innovation*, Presses de sciences Po, Paris, 2007.

Shanghai, 35^e dans celui des Mines... Alors que le classement français place deux universités françaises dans son Top 10, il n'y en pas une dans le classement chinois – Paris VI Pierre et Marie Curie, la première université française qui apparaît dans le classement, n'est qu'en 42^e position. Toujours dans le classement de Shanghai, seules neuf des cinquante premières universités sont européennes (dont cinq anglaises), face à trente-six universités américaines. Quant au classement du *Times*, il réserve quatre des dix premières places à des universités britanniques...

Autre singularité donnée à titre d'exemple, le classement 2008 du *Times* consacre six universités australiennes parmi les cinquante premières universités mondiales : situation inédite par rapport aux autres classements qui n'attribuent chacun qu'une seule place à une université australienne dans les 100 premières (l'Australia National University est 59^e dans celui de Shanghai, la Melbourne Business School est 75^e dans celui du *Financial Times* et l'université de Queensland est 89^e dans le classement des Mines).

5. La performance d'une université dépend de la combinaison de ces critères

On arrive là au cœur de la problématique posée par nos classements. Les critères retenus par chacun d'eux (tels que recensés dans notre Tableau 2) peuvent être discutés mais sont tous plus ou moins pertinents. La difficulté est donc dans l'importance accordée à chaque critère et à son dosage dans la combinaison qui peut être faite. Et là, force est de constater que la recette miracle n'a pas encore été trouvée...

Ainsi le critère retenu par l'Ecole des Mines pour établir son classement, celui du nombre d'anciens étudiants figurant parmi les dirigeants exécutifs (PDG ou CEO) des 500 plus grandes entreprises mondiales, ne paraît pas mal choisi... mais il est bien seul ! S'il permet de donner une photographie de l'employabilité des diplômés délivrés, il ne dit rien sur les performances en matière de recherche ni sur la qualité de la vie étudiante de chaque établissement. Il faut noter en outre que ce critère unique avantage le système français. Et cela, pour une raison simple : les multinationales françaises sont convenablement représentées dans ce top 500 des entreprises mondiales et elles recrutent d'abord des dirigeants français, presque tous issus des mêmes formations (ENA, Polytechnique, HEC, etc.). Dans ce classement, la France arrive donc en troisième position si l'on considère les établissements d'enseignement supérieur qui ont formé quatre dirigeants ou plus dans l'entreprise, derrière les États-Unis et le Japon.

Certaines universités peuvent, par le même jeu de combinaison des critères, se retrouver dans les meilleures positions d'un classement alors qu'elles sont jugées moyennes par un autre. C'est le cas de Cambridge, qui occupe tous les ans une place sur le podium du *ranking* de Shanghai ou de celui du *Times* alors qu'elle n'est que 35^e dans le classement des Mines en 2008. Doit-on en déduire que l'Université de Cambridge ne permet pas une insertion professionnelle réussie ?! Ou qu'elle ne garantit pas un accès facile aux postes de direction des grandes entreprises ?!... En réalité, le nombre de grandes écoles qui forment les dirigeants français est particulièrement réduit, alors qu'ailleurs dans le monde, des centaines d'universités ou d'écoles forment les cadres des multinationales.

D'autre part, des établissements bénéficiant d'une grande renommée dans leur pays sont parfois absentes des classements internationaux. C'est le cas d'HEC en France, 1^e du classement « European Business School » du *Financial Times* et 7^e du classement des Mines, qui insistent tout deux bien plus sur l'employabilité des diplômés que sur la recherche, alors qu'elle est absente du classement de Shanghai. C'est aussi le cas de Polytechnique, 4^e dans le classement des Mines, 28^e pour le *Times* et 200^e pour Shanghai. Enfin, les variations de rang des universités d'une année sur l'autre dans un même classement a souvent de quoi surprendre. Dans le classement des Mines, l'université de Toronto passe de la 84^e place de 2007 à la 35^e en 2008). De tels écarts suggèrent le caractère aléatoire et éphémère qu'implique la hiérarchisation des universités au niveau international.

De pareilles différences de résultats entre les classements posent forcément question : quelle crédibilité donner à des outils produisant des résultats si disparates ? Sans aucun doute, le choix des critères détermine ces écarts de positionnement. Or, chaque système d'enseignement supérieur national possède ses propres caractéristiques, ses propres atouts et ses propres limites et chaque classement peut juger, selon la culture de ses auteurs, de la valeur d'un établissement. Chaque *ranking* ne prend en compte qu'un certain nombre de paramètres qui ne permettent jamais d'avoir une vision complètement objective de la valeur d'une université. L'utilisation d'un classement doit donc être subordonnée à une appréciation des critères qu'il met en avant et à la finalité qu'il poursuit : celle de valoriser la qualité des formations des Universités, ou la qualité de leur recherche ou encore le taux d'insertion professionnelle. Ces réserves ne doivent néanmoins pas conduire au rejet complet de la logique du *ranking*, comme certains en ont la tentation. Dans le contexte

de « chasse aux cerveaux » planétaire et de compétition mondiale initiée par l'avènement de l'économie du savoir, il reste impératif de relever le défi de la concurrence.

Dans ce contexte, la réalisation d'un classement européen ne doit pas être conçue dans l'objectif d'occulter les classements existants ou d'invalider leurs résultats, mais de donner une vision élargie, conjuguant des critères existants qu'on jugera pertinents avec de nouveaux critères qui mettent en avant l'enseignement supérieur européen. Le classement du CHE, qui multiplie les critères, présente en ce sens des qualités d'objectivité inédites.

2 Analyse des critères retenus par le Centrum für Hochschulentwicklung (CHE)

On l'a dit plus haut, le classement du CHE, basé à Gütersloh dans le nord de l'Allemagne, est d'avantage un *mapping* qu'un *ranking*. Il est utile de s'arrêter un moment sur lui plus particulièrement puisqu'il inspire très largement la démarche initiée par la Commission européenne et qu'il fait partie du consortium qui a remporté au début du mois de juin l'appel d'offre lancé par celle-ci. Afin de pallier certaines insuffisances méthodologiques reprochées aux autres classements, le CHE prend en compte des critères plus variés et se refuse à une hiérarchisation stricte des universités.

Deux phases ponctuent la réalisation de ce classement. La présélection des universités est réalisée sur la base de cinq critères mesurant les performances en matière de recherche (publications, citations, nombre de prix Nobel et nombre de projets Marie Curie attribués par l'Union européenne à l'université). La cartographie des universités est ensuite réalisée grâce à 80 critères (voir Tableau 4 ci-dessous). Afin de récolter ces informations, le CHE s'adresse directement aux universités qui lui délivrent à leur bon vouloir une partie ou la totalité des informations nécessaires. Dans les faits, l'intégralité de l'information est rarement réunie. Il y a donc là aussi une limite méthodologique majeure que ne rencontrent pas les autres classements, qui se basent sur des critères faciles d'accès, comme les critères bibliométriques ou disponibles sur Internet.

Tableau 4 – Les critères utilisés par le CHE dans son classement

	Accompagnement des étudiants	Opinion des étudiants	Formations délivrées et types d'examen	Accueil matériel des étudiants	Caractéristiques des étudiants et du professorat
80 critères (divisés ici en cinq thématiques majeures)	Soutien social, psychologique, professoral, et conseil aux étudiants <u>exemples :</u> Disponibilité, assistance dans la planification de la carrière des étudiants, et qualité des conseils donnés	Avis des étudiants et des doctorants sur les services apportés par l'université et les opportunités professionnelles et de recherche (partenariats de l'Université, valorisation de la recherche, etc.) <u>exemple :</u> Appréciation sur les cours enseignés, les équipes d'enseignants et de chercheurs, le travail d'équipe, les contacts réalisés...	Nature des programmes enseignés <u>exemple :</u> Appréciation sur les cours enseignés, les équipes d'enseignants et de chercheurs, le travail d'équipe, le contacts réalisés...	Moyens techniques, organisationnels, locaux mis à la disposition des étudiants par l'université <u>exemple :</u> Organisation des cours et des examens, nombre d'équipements à la disposition des élèves (bibliothèques, laboratoires, restaurants ou chambres universitaires...)	Profil du personnel et des étudiants (profil recherche, international...) <u>exemple :</u> Nombre de doctorants, nombre d'étudiants étrangers...

La lecture du classement du CHE est ensuite personnalisable. Selon les informations qui l'intéressent, l'étudiant, le professeur ou le chef d'entreprise s'approprie le classement en choisissant les critères selon les

priorités qu'il s'est fixé. Le CHE classe les universités par groupes de niveau, en leur attribuant à chacune des médailles selon leurs performances dans un domaine précis. Une université qui délivre des cours en mathématiques et en physique peut faire partie du groupe d'excellence en mathématiques et du groupe moyen en physique. De cette façon, l'information est plus précise que dans un classement qui regroupe des universités sans faire de différence entre la qualité de chacun des enseignements. En revanche, la hiérarchisation par groupes ne permet pas de positionner clairement les universités les unes par rapport aux autres. Cette configuration ramène le *ranking* du CHE à un panorama des universités et, nous l'avons dit, non à un véritable classement.

Il y a là un choix stratégique à faire : le *ranking*, dans la « brutalité » de son classement, constitue sans doute un meilleur outil d'incitation au changement et à la compétition ; le *mapping* est un outil plus fin, plus informatif sans doute, mais qui bouscule moins puisqu'il ne note pas vraiment. Comment peut-on appliquer ces enseignements pour la réalisation du futur *ranking* européen ?

3 Comment construire le futur classement européen ?

L'appel d'offres de la Commission européenne, lancé en décembre 2008 et remporté en juin par un consortium de cinq centres de recherche, ne concerne que les matières des « sciences de l'ingénieur » et du commerce et sera basé sur un échantillon de 150 établissements à travers l'Europe. Si l'essai est concluant, le champ des matières et des universités sera élargi. Afin de réaliser ce classement, quatre points essentiels doivent être, selon nous, pris particulièrement en compte : l'analyse des *rankings* existants pour en conserver l'apport le plus utile, la place qu'il faut trouver à y faire aux spécificités européennes, les critères qui doivent apparaître dans le classement, enfin les modalités de hiérarchisation des établissements d'enseignement supérieur.

A. Garder le meilleur des *rankings* existants...

Il paraît vain de chercher à combattre la « mode » créée par les classements internationaux existants et leur légitimité aux yeux du grand public. Il s'agirait là d'un combat d'arrière-garde. L'engouement qu'ils suscitent est désormais trop puissant, y compris parmi les professionnels : 61% des présidents d'universités et des grandes écoles souhaitent améliorer leur place dans le classement de Shanghai et 83% ont déjà pris des mesures concrètes pour améliorer leur rang. Ces classements, bien utilisés, peuvent constituer des outils utiles d'aide à la réforme du système universitaire européen.

Car si les universités européennes peuvent gagner des places dans le classement européen en projet grâce à l'aménagement de nouveaux critères, il faut également les encourager à suivre les exemples étrangers qui ont fait la démonstration de leur efficacité. Et la mise à disposition de données comparées (même incomplètes, même brutes) est le meilleur de cette vogue des *rankings*. Si l'Europe veut jouer son rôle de premier plan dans l'économie du savoir de demain, elle ne doit pas hésiter à emprunter les outils qui l'y aideront. Les classements ne sont pas une fin en soi. L'objectif est l'accroissement de l'efficacité et de l'attractivité du système universitaire européen.

Recommandation 1

Oser entrer dans la « bataille » des *rankings*

Le classement européen en projet doit entrer dans la « bataille » des classements internationaux et ne doit pas ignorer les critères des classements existants : sa crédibilité en dépend. S'il tient exclusivement de la cartographie (*mapping*), il perdra l'effet d'incitation à la réforme et à la compétition qui est l'effet le plus bénéfique de l'émergence des classements internationaux.

B. ... et faire toute leur place aux spécificités européennes

La Commission européenne a donc choisi la méthodologie du CHE pour la conception de son *ranking*, c'est-à-dire celle d'un panel large de critères dont la combinaison est laissée au libre choix des personnes qui le consultent. Ce choix correspond à l'ambition affichée par Valérie Pécresse lors de la conférence sur les « Indicateurs de comparaison internationale » de Nice le 14 novembre 2008, considérant que le but du classement européen ne devait pas seulement être d'attribuer un rang ou une note aux universités mais avant tout de renseigner le plus largement possible les étudiants européens et de favoriser leur mobilité.

Ce choix d'un *ranking* largement mâtiné de *mapping* s'explique dans la mesure où il tient ainsi compte de la très grande diversité des systèmes d'enseignement supérieur européens. L'ensemble des établissements devront y être inclus sans distinction de leur nature (écoles, Institut techniques et technologiques, universités, etc.).

Recommandation 2

Cibler les attentes spécifiques et prendre en compte les particularités du système d'enseignement européen

Pleinement engagé dans la bataille des *rankings*, le classement européen devra chercher à acquérir une légitimité et une spécificité propres. Pour cela, il devra cibler les nouvelles attentes qu'ont les étudiants et les chercheurs vis-à-vis des universités, et prendre en compte toutes les particularités de l'enseignement supérieur européen.

A quoi il convient d'ajouter que la multiplication des indicateurs de comparaison accroît mécaniquement l'objectivité du classement. Si tous les critères ne sont pas aussi pertinents les uns que les autres, leur accumulation et leur pondération permet de contourner certaines critiques méthodologiques. Pour refléter au mieux la diversité des aspirations des Européens (étudiants et enseignants, on l'a dit, mais aussi entreprises), le classement européen devra intégrer une multiplicité de critères, selon la quantité d'informations disponible, afin de constituer la véritable cartographie des établissements la plus complète et la plus opérationnelle possible.

C. Combien et quels critères adopter ?

Sur les critères à retenir, le classement européen devra également être innovant et répondre à des attentes identifiées afin d'apporter une vraie plus-value à l'information et à l'orientation des utilisateurs. Parmi ces attentes, se dégagent en général les priorités suivantes : la mobilité internationale, la bonne adaptation d'une formation aux besoins du marché de l'emploi, la formation continue et l'accès du plus grand nombre à un enseignement supérieur de qualité.

<p>Recommandation 3</p> <p>Chercher à combiner l'ensemble des critères disponibles</p>	<p>Ces priorités pourraient être déclinées grâce à l'utilisation des indicateurs suivants :</p> <p>la qualité de la recherche (avec le nombre de prix Nobel et de médailles Fields, mais en élargissant à d'autres prix attribués aux chercheurs, aux brevets attribués aux chercheurs ou l'avis des enseignants chercheurs sur la qualité des universités) ;</p> <p>la qualité des programmes d'études de l'université (avec le nombre de masters, l'adéquation des enseignements aux besoins du marché de l'emploi, leur diversité, les échanges internationaux, la co-diplomation, les partenariats ou regroupements entre universités et grandes Écoles) ;</p> <p>les caractéristiques des étudiants et des enseignants (avec la provenance sociale et géographique des étudiants, la féminisation, le nombre d'étrangers accueillis, ce critère mesurant en outre l'attractivité de l'université, le nombre d'étudiants en formation continue, le nombre d'enseignants chercheurs, le nombre d'enseignants issus du secteur privé, etc.) ;</p> <p>les conditions d'accueil offertes par l'université (avec le système d'encadrement des élèves, le personnel mis à la disposition de l'orientation des étudiants, l'accompagnement social, les conditions matérielles d'enseignement, la diffusion des informations aux étudiants, les facilités financières faites aux étudiants ou encore la situation géographique de l'établissement qui se révèle très importante surtout pour les étudiants étrangers) ;</p> <p>les résultats de l'Université en terme d'employabilité des formations (avec les opportunités de stages qu'offre l'université, le taux d'employabilité à la sortie de l'université, les partenariats avec la sphère privée, l'intégration de l'établissement dans son bassin géographique d'activité, etc.).</p>
---	---

On le voit, trois grandes familles de critères se dégagent : recherche, vie étudiante et employabilité des formations. C'est sans doute sur ce dernier point que l'accent pourrait être mis avec profit compte tenu des défis de la crise économique à court et moyen terme et des mutations vers l'économie de l'intelligence à plus long terme, en conformité avec les objectifs – loin d'être atteints... – de l'agenda de Lisbonne.

<p>Recommandation 4</p> <p>Faire une place particulière aux critères mesurant l'employabilité des formations dispensées</p>	<p>Sans ignorer l'importance des critères mesurant les performances en matière de recherche et la qualité de la vie étudiante, il nous apparaît que ceux focalisés sur la meilleure adaptation possible des formations aux besoins du marché de l'emploi pourraient être privilégiés. En effet, l'adaptation des diplômes aux réalités professionnelles (notamment grâce aux partenariats avec le secteur privé au sein d'un bassin d'emplois déterminé) devrait être prioritaire afin de lutter contre le chômage des jeunes qui s'élevait en janvier 2009 à 17% dans l'Union européenne (et à 21,5% en France).</p>
--	---

Bien sûr, de tels objectifs nécessitent le recueil de données nombreuses et complexes. Une pareille récolte dépend de la bonne volonté des universités. Dans certains cas, elle peut également se réaliser grâce à la multiplication des enquêtes auprès des utilisateurs eux-mêmes (étudiants, enseignants, entreprises). L'implication des étudiants notamment dans l'évaluation de leurs propres universités cumule deux avantages : apporter un avis supplémentaire sur la qualité de l'enseignement et intéresser les étudiants à la stratégie de leur université et de l'enseignement supérieur en général.

Le choix des critères permet d'analyser les performances de chaque université dans plusieurs domaines. Ce choix constitue la base de données du classement et oriente sa stratégie. Toutefois, cette base de données ne permet pas de classer les universités. En effet, c'est la pondération des critères qui permet une hiérarchisation des universités. Le classement européen doit donc adopter sa propre pondération afin de comparer la valeur des universités.

D. Comment hiérarchiser les établissements ?

Dans le contexte actuel de crise économique et de chômage des jeunes particulièrement élevé, faut-il valoriser l'université qui se préoccupe de l'adéquation de ses formations avec le marché du travail ou celle

qui joue à fond la carte de la recherche et de la formation des doctorants par exemple afin de relever le défi de l'excellence scientifique au niveau international ? Choix difficile... On le voit, la question de la pondération des critères est déterminante dans le classement.

Si les universités européennes n'occupent pas les meilleures places dans les *rankings* existants, elles se tournent pourtant (trop lentement sans doute...) de plus en plus vers les bonnes mesures pour relever les défis mondiaux de concurrence, d'excellence et d'ouverture, en référence aux trois axes de réforme engagés par l'Union européenne : un parcours d'apprentissage en trois temps (LMD) flexible et axé sur la mobilité, une gouvernance des universités renouée pour une plus grande autonomie et une diversification des financements des universités, la promotion de l'accès et de l'équité au sein des universités, le renforcement du rôle des prêts, bourses, et droits d'inscription.

Le futur classement européen devra sans conteste valoriser les établissements ayant adopté une stratégie offensive et la politique de pondération des notes faire une place privilégiée aux réformes ambitieuses allant dans ce sens.

Recommandation 5

Valoriser les stratégies d'établissement ambitieuses et novatrices

Les stratégies d'établissement pouvant faire l'objet d'une pondération favorable dans le classement sont qui font toute leur place à :

la logique de pôles universitaires qui regroupent plusieurs universités dans une même zone géographique, permettant d'atteindre les performances et la masse critique (en terme de recherche, de financement, de format de campus, etc.) reconnues à l'international ;

la logique de partenariats entre universités afin de mener leurs étudiants vers la « co-diplomation ». Les exemples sont déjà nombreux en Europe et doivent se multiplier à l'avenir afin d'accroître la mobilité des étudiants ;

la logique de partenariats entre universités et grandes écoles publiques et privées afin de créer des passerelles entre deux mondes encore trop isolés et de faire bénéficier à chacun de la valeur-ajoutée de l'autre ;

la logique de partenariats entre universités et entreprises privées, afin de connecter au mieux les formations et les besoins identifiés du marché du travail et de responsabiliser les acteurs privés dans la formation des générations futures ;

la diversité sociale des étudiants **dans leurs établissements et l'accès de tous à un enseignement de qualité.**

On l'a dit, selon le CHE, qui va largement inspirer le futur classement européen, la pondération peut être laissée au choix de l'utilisateur. Un tel *mapping* offre une finesse d'analyse incontestable mais est difficilement compatible avec la construction d'un authentique classement qui attribuerait une place à une université dans un panel hiérarchisé. Si les classements de Shanghai et du *Financial Times* sont aujourd'hui les plus médiatisés, c'est en large partie parce qu'ils donnent un aperçu, peut-être réducteur mais rapide, de la valeur d'une université par rapport aux autres.

Si leur méthodologie n'est pas le modèle retenu par l'Union européenne, celle-ci doit pourtant envisager la diffusion de son classement, pour faire valoir son attractivité. La mise en concurrence du classement européen avec ses prédécesseurs est en ce sens inévitable. Le classement européen n'arrivera donc pas à supplanter celui de Shanghai s'il ne s'engage pas pleinement dans la « bataille » des *rankings* et sur la voie de la communication. Son utilité sera limitée à l'information des utilisateurs, tandis que le classement de Shanghai renseignera, comme il le fait aujourd'hui avec les limites qu'on a dites, sur la réputation d'une université.

L'Europe doit trouver sa voie étroite pour bâtir le classement de qualité qui manque aux étudiants du monde entier. La qualité de ce *ranking* à venir dépendra de la rigueur de la méthodologie et des choix innovants qui seront faits pour répondre au mieux aux enjeux de la recherche et de l'enseignement supérieur. Le classement européen doit relever ce défi afin d'acquiescer lui aussi, une portée mondiale.

Réalisation Aurore THIBAUD, chargée d'étude
Coordination Jean-Thomas LESUEUR, délégué général
Contact info@institut-thomas-more.org
Tel +33 (0)1 49 49 03 30 – Fax +33 (0)1 49 49 03 33